



DESCRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste :	Directeur·rice général·e adjoint·e – Opérations et intégration
Division/Programme et Section/Projet (le cas échéant) :	Bureau de la direction – Nouméa
Lieu d'affectation :	Nouméa
Supérieur·e hiérarchique :	Directeur·rice général·e
Nombre de personnes supervisées :	Jusqu'à 9 personnes supervisées directement et jusqu'à 200 au total
Fonctions :	<p>Opérations</p> <p>Assurer la gestion et l'encadrement de niveau supérieur de la Direction opérations et gestion, qui fournit les services de soutien suivants : finances, ressources humaines, informatique, publications, gestion du parc immobilier et des installations, traduction et interprétation, services juridiques, voyages, bibliothèque et administration.</p> <p>Assurer la gestion et l'encadrement de niveau supérieur de toutes les antennes régionales extérieures au siège de Nouméa, ainsi que du campus de Suva.</p> <p>Conseil juridique</p> <p>Superviser les fonctions juridiques internes de la CPS ainsi que les cadres réglementaires et de gouvernance internes.</p> <p>Intégration et mobilisation de ressources</p> <p>Assurer la gestion et l'encadrement de niveau supérieur de l'équipe chargée de l'intégration et de la mobilisation de ressources.</p> <p>Encourager la coordination de la programmation intégrée et de la programmation par pays à l'échelle de la CPS, en appuyant notamment les efforts de mobilisation de ressources déployés par les divisions et les programmes.</p> <p>Piloter l'établissement de partenariats pluriannuels durables avec les principaux bailleurs de fonds institutionnels de la CPS, à savoir la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en fournissant notamment des prévisions et des conseils stratégiques.</p> <p>Favoriser le renforcement de l'engagement et de la collaboration entre la CPS et ses partenaires du développement, de manière à contribuer aux efforts de mobilisation de ressources déployés par l'Organisation et à accroître la pertinence et l'efficacité de son travail.</p> <p>Autres</p> <p>Représenter le·la Directeur·rice général·e lors d'échanges de haut niveau en Nouvelle-Calédonie et dans les enceintes régionales et internationales.</p> <p>Travailler en collaboration avec la direction générale et la haute direction, sur tous les sites d'implantation de la CPS, en vue de réaliser les objectifs stratégiques de l'Organisation et de mettre en œuvre ses politiques opérationnelles ainsi que ses changements organisationnels.</p>
Date :	Septembre 2022

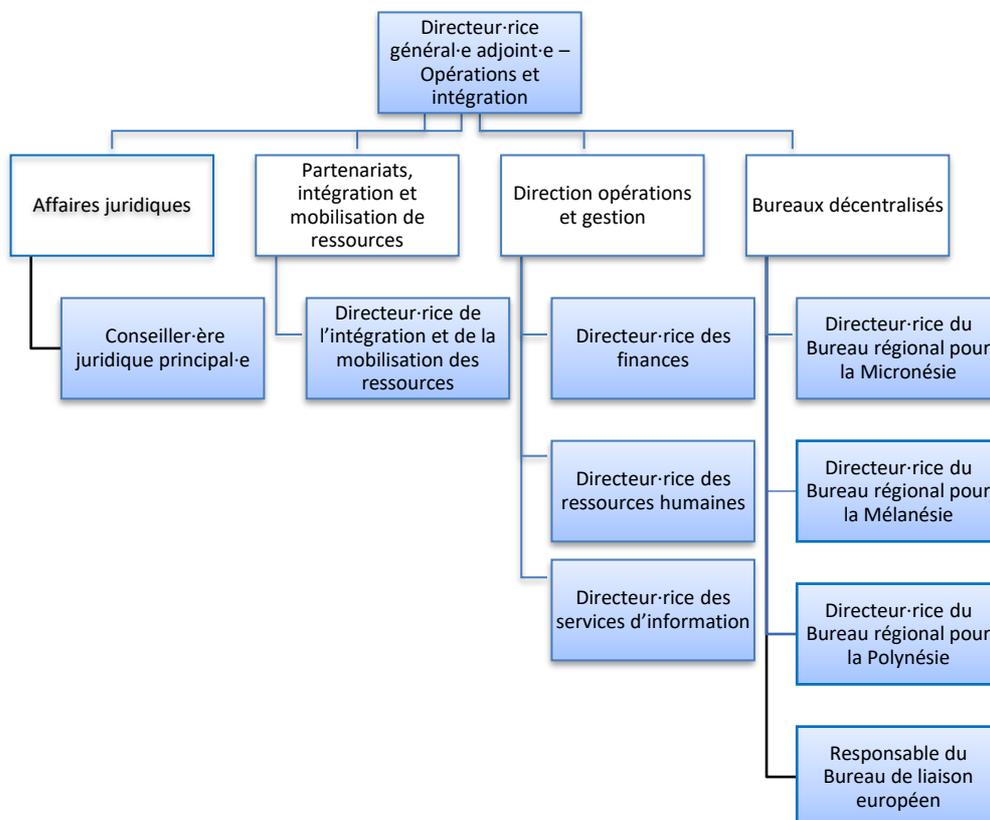
Cadre institutionnel et organigramme

Le-La Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration assume la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de l’équipe chargée de l’intégration et de la mobilisation de ressources, des antennes régionales de la CPS, ainsi que de la Direction opérations et gestion dans l’ensemble des lieux d’affectation.

Il-Elle est également responsable, à l’échelon de la direction, des partenariats pluriannuels établis par la CPS avec l’Australie, la Nouvelle-Zélande et la France, et sert de point de contact, au sein de la direction, aux membres francophones de la CPS (France, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna), ainsi qu’aux États-Unis d’Amérique et au bureau des PTOM de l’Union européenne.

Il-Elle a pour fonction essentielle de veiller à ce que l’action de la Direction opérations et gestion soit centrée sur l’amélioration de l’efficacité des systèmes, des politiques et de la gestion, de manière à fournir des services clients de grande qualité et à garantir la conformité opérationnelle. Il-Elle pilote et gère également les services d’appui fournis à l’Organisation s’agissant des questions juridiques et de gouvernance.

Il-Elle veille à la coordination des programmes-pays et de la programmation intégrée dans l’ensemble de la CPS, en appuyant l’élaboration de programmes et projets transversaux et intégrés visant à répondre aux besoins de la région, en étroite collaboration avec le-la Directeur-riche général-e adjoint-e – Sciences et capacités, afin que les capacités scientifiques de l’Organisation puissent être utilisées de façon à optimiser l’impact pour les membres et les bailleurs de fonds.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Le poste de Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration recouvre les principales fonctions suivantes :

- Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de la Direction opérations et gestion dans l’ensemble des lieux d’affectation.
- Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de toutes les antennes régionales.
- Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de l’équipe chargée de l’intégration et de la mobilisation de ressources.

- Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués avec l’approbation du-de la Directeur-ric(e) général-e, représenter le-la Directeur-ric(e) général-e auprès du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de la France, qui accueillent le siège de l’Organisation.
- Représenter le-la Directeur-ric(e) général-e, le cas échéant, lors d’échanges de haut niveau dans le cadre de relations bilatérales avec les membres et les partenaires, y compris les États et Territoires francophones, et dans les enceintes régionales et internationales.
- Programmation intégrée et programmation par pays – Piloter et appuyer les efforts d’intégration déployés aux échelons interdivisionnel et régional, de manière à ce que la CPS soit en mesure de répondre aux besoins formulés par les membres en adoptant des approches plurisectorielles.
- Mobilisation de ressources – Assurer un soutien et un engagement actifs en ce qui concerne les efforts de mobilisation de ressources dans l’ensemble de la CPS, de manière à diversifier les bailleurs et à renforcer les liens avec ceux-ci.
- Superviser les fonctions juridiques internes de la CPS ainsi que les cadres réglementaires et de gouvernance internes.
- Soutenir activement le-la Directeur-ric(e) général-e dans la conduite d’activités relatives à l’amélioration de la performance organisationnelle et à la gestion du changement.
- Assumer la responsabilité, au niveau de la direction, de la gestion financière, de la gestion des risques organisationnels et des questions liées à la sécurité.
- Assumer la responsabilité, au niveau de la direction, de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.
- Contribuer à l’établissement d’une culture institutionnelle commune assurant le respect des politiques opérationnelles et des dispositions juridiques applicables.

Une description générale des résultats attendus dans les domaines précités est fournie ci-dessous :

Responsabilités de la personne titulaire du poste	Indicateurs de réussite
<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement, coordination et gestion : • Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de la Direction opérations et gestion dans l’ensemble des sites d’affectation. • Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de toutes les antennes régionales. • Assurer la gestion et l’encadrement de niveau supérieur de l’équipe chargée de l’intégration et de la mobilisation de ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes de la Direction opérations et gestion, les antennes régionales et les équipes chargées de l’intégration et de la mobilisation de ressources sont encadrées et gérées. • Toutes les équipes et antennes régionales contribuent à l’efficacité et à l’efficience des services fournis à l’Organisation et à ses membres. • Une réelle contribution est apportée aux équipes de la direction générale et de la haute direction. • La gestion des opérations de la CPS, notamment les dépenses budgétaires et le recrutement, la gestion et le perfectionnement du personnel, est supervisée.
<ul style="list-style-type: none"> • Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués avec l’approbation du-de la Directeur-ric(e) général-e, représenter le-la Directeur-ric(e) général-e auprès du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de la France, qui accueillent le siège de l’Organisation. • Représenter le-la Directeur-ric(e) général-e, le cas échéant, lors d’échanges de haut niveau dans le cadre de relations bilatérales avec les membres et les partenaires, y compris les États et Territoires francophones, et dans les enceintes régionales et internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats pluriannuels établis par la CPS avec l’Australie, la Nouvelle-Zélande et d’autres partenaires sont gérés selon des normes et à un niveau de qualité appropriés. • Des preuves du renforcement des relations avec l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les autres partenaires sont fournies, telles qu’une augmentation des financements alloués au budget ordinaire ou le resserrement des liens de travail. • L’engagement à tous les niveaux de l’Organisation est défini par les dispositions visées dans les accords de partenariat. • Le-La Directeur-ric(e) général-e est représenté-e lors des événements pertinents en tant que de besoin.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un soutien est apporté au·à la Directeur·rice général·e lors des consultations de très haut niveau. • Une aide est fournie au·à la Directeur·rice général·e pour la préparation des documents destinés au CRGA et à la Conférence ainsi que pour la logistique de ces événements.
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation intégrée et programmation par pays – Piloter et appuyer (en étroite collaboration avec l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue [SPL]) les efforts d'intégration déployés aux échelons interdivisionnel et régional, de manière à ce que la CPS soit en mesure de répondre aux besoins formulés par les membres en adoptant des approches plurisectorielles. • Mobilisation de ressources – Assurer un soutien et un engagement actifs en ce qui concerne les efforts de mobilisation de ressources dans l'ensemble de la CPS, de manière à diversifier les bailleurs et à renforcer les liens avec ceux-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • La programmation par pays avance activement ; elle est mise à jour régulièrement grâce à une co-conception active avec les pays membres. • La collaboration entre les divisions est encouragée de façon à soutenir la mise en œuvre de programmes intégrés à l'interface de plusieurs structures et disciplines. • Des efforts proactifs et ciblés de mobilisation des ressources sont déployés à l'appui de nouveaux programmes, ainsi que pour diversifier les bailleurs de fonds.
<ul style="list-style-type: none"> • Superviser les fonctions juridiques internes de la CPS ainsi que les cadres réglementaires et de gouvernance. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la documentation ainsi que l'accroissement du travail d'éducation, de communication et de compréhension permet de renforcer le cadre réglementaire de la CPS. • Les actes de délégation de pouvoirs sont mis à jour et des conseils juridiques sont fournis sur des questions essentielles intéressant l'Organisation. • Le règlement des litiges et les actions en justice sont gérés de façon appropriée. • Le volet administratif de l'organisation des travaux des organes directeurs de la CPS, à savoir la Conférence de la Communauté du Pacifique et le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), est supervisé. • Un appui est apporté au travail du Comité d'audit et des risques et des auditeurs de la CPS.
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir activement le·la Directeur·rice général·e dans la conduite d'activités relatives à l'amélioration de la performance organisationnelle et à la gestion du changement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le·La Directeur·rice général·e reçoit un appui dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques institutionnelles. • Les activités menées en faveur de l'amélioration continue et des réformes à travers la CPS sont gérées et dirigées de façon à en optimiser l'efficacité et l'efficience, notamment en renforçant et en modernisant les volets administration, finances et ressources humaines afin d'obtenir de meilleurs résultats dans ces domaines. • L'amélioration continue des politiques, des règlements, des règles et des systèmes institutionnels est pilotée.
<ul style="list-style-type: none"> • Assumer la responsabilité, au niveau de la direction, de la gestion financière, de la gestion des risques organisationnels et des questions liées à la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation et la compilation du budget annuel de la CPS sont encadrées, le suivi financier est assuré et des rapports sont présentés à l'équipe de haute direction et lors des réunions mensuelles de la direction.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les directeurs des divisions et l'équipe SPL reçoivent de l'aide dans la préparation des rapports financiers destinés aux membres et aux bailleurs de fonds. • Des dispositions sont prises pour assurer la protection, le contrôle des stocks et la sécurité des actifs et des biens de la CPS.
<ul style="list-style-type: none"> • Assumer la responsabilité, au niveau de la direction, de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des politiques et des procédures en faveur de la santé et de la sécurité des agents sont mises en œuvre.
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'établissement d'une culture institutionnelle commune et au respect des politiques opérationnelles et des dispositions juridiques applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration du plan d'activité de la Direction opérations et gestion est pilotée de façon à améliorer la prestation de services et la performance de l'Organisation. • Des outils sont mis en place pour assurer un suivi de la performance de toutes les composantes de la Direction opérations et gestion.
<ul style="list-style-type: none"> • Autres tâches si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les tâches confiées sont accomplies.

Les critères de performance ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre le-la titulaire et son-sa supérieur-e hiérarchique dans le cadre du processus d'évaluation des performances.

Tâches courantes les plus complexes (complexité du travail)

<ul style="list-style-type: none"> • Assumer un rôle de leadership stratégique en tant que membre de la direction générale et de la haute direction d'une organisation multisites, tout en veillant à entretenir une culture institutionnelle commune. • Coordonner la mise au point et la mobilisation de ressources pour des programmes intégrés de grande envergure faisant appel aux capacités techniques et scientifiques de la CPS pour répondre à des besoins spécifiques des membres. • Gérer des ressources financières, contribuer à la pérennité des financements et gérer l'environnement juridique. • Soutenir l'Organisation durant des périodes de mutation profonde. • Cultiver les relations avec le pays hôte (Nouvelle-Calédonie et France), tout en négociant des questions sensibles en rapport avec l'accord de siège. • S'entretenir avec de hauts représentants des États et Territoires membres au nom du-de la Directeur-riche général-e. • Échanger avec les parties prenantes externes, notamment les bailleurs de fonds, les pays membres et les organisations régionales et internationales sur des thématiques sensibles.

Relations fonctionnelles et aptitudes relationnelles

Principaux interlocuteurs internes et externes	Type d'échanges les plus fréquents
<p>En externe</p> <p>Principaux interlocuteurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentants des membres au CRGA et à la Conférence • États et Territoires membres • Membres du Comité d'audit et des risques de la CPS • Corps diplomatique • Représentants et pouvoirs publics des pays hôtes • Organisations régionales • Organisations internationales • Partenaires du développement, bailleurs de fonds et autres parties prenantes externes pertinentes • Médias 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec des chefs de gouvernement et des ministres en vue de leur communiquer des informations sur les politiques, les programmes et les projets de la CPS • Convocation et animation de réunions ; participation à des réunions et suivi des mesures convenues • Consultations sur les changements de politiques et de priorités • Représentation du-de la Directeur-riche général-e lors de réunions, de conventions et de séminaires • Négociations

<p>En interne</p> <p>Principaux interlocuteurs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur-riche général-e • Directeur-riche général-e adjoint-e – Sciences et capacités • Agents placés sous sa responsabilité directe • Autres membres de la haute direction • Ensemble du personnel de la CPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions avec le-la Directeur-riche général-e et les autres membres de la haute direction afin de fournir de l'aide et des conseils sur des questions stratégiques et opérationnelles sensibles • Convocation et animation de réunions avec le personnel • Encadrement du personnel, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et des mesures opérationnelles à l'échelle de l'Organisation • Diffusion d'informations et établissement de rapports concernant les réunions • Activités en rapport avec le recrutement, les ressources humaines, l'administration, les services informatiques, les questions financières et budgétaires
--	--

Niveau de délégation

Assumer les tâches et les responsabilités autorisées au titre de la délégation de pouvoirs émanant du de la Directeur-riche général-e et définies dans l'Acte de délégation de pouvoirs et l'Acte d'autorisation de la CPS.

Profil personnel

Qualifications

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de cycle supérieur dans une discipline pertinente (par exemple sciences, économie, droit, études du développement, gestion d'entreprise, administration publique, développement organisationnel). 	<ul style="list-style-type: none"> • Master (ou plus) dans une discipline pertinente (par exemple sciences, économie, droit, études du développement, gestion d'entreprise, administration publique, développement organisationnel).

Connaissances et expérience

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Talent hors pair en matière de gestion et d'encadrement, et notamment des compétences avérées en gestion générale, en gestion des personnes et en gestion financière. • Expérience solide, acquise dans l'exercice de fonctions d'encadrement ou de gestion de haut niveau, dont dix ans au moins à l'international. • Sens aigu de l'analyse et de la conceptualisation. • Excellentes capacités de communication et de négociation. • Capacité avérée à mettre en œuvre un changement organisationnel dans un environnement complexe. • Connaissance des bailleurs de fonds et de leurs exigences, et compétences attestées en matière de mobilisation de ressources. • Aptitude à travailler efficacement dans un milieu pluriculturel et sensible à la dimension de genre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans une organisation d'aide au développement. • Maîtrise parfaite de l'anglais et du français. • Connaissance approfondie du contexte socioéconomique et sociopolitique des États et Territoires insulaires océaniques, des pays membres et des membres métropolitains de la CPS ainsi que des principaux bailleurs de fonds.

Compétences essentielles, qualités personnelles et compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité :

Expert	<ul style="list-style-type: none">• Planification et gestion stratégiques et opérationnelles• Compétences interpersonnelles et gestion des personnes• Négociation• Gestion organisationnelle, notamment dans le domaine financier
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none">• Sens de la diplomatie• Connaissances spécialisées dans l'un des domaines d'intervention de la CPS• Maîtrise de l'anglais et du français• Aptitude à travailler dans un milieu multiculturel et pluriethnique• Connaissances et compétences en conception et en mise en œuvre de programmes de développement
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux économiques, sociaux et politiques dans la région• Politiques et procédures de la CPS

Comportements déterminants

Tous les agents sont évalués au regard des **comportements déterminants** suivants dans le cadre du processus d'évaluation des résultats :

- Changement et innovation
- Compétences interpersonnelles
- Travail d'équipe
- Promotion de l'équité et de l'égalité
- Discernement
- Renforcement des capacités individuelles

Qualités personnelles

- Aptitude à mener une réflexion stratégique
- Aptitude à évoluer dans un contexte politique
- Aptitude à analyser les situations et à prendre des décisions avisées, même sur la base d'informations parcellaires
- Aptitude à gérer les conflits au travail
- Tact et diplomatie
- Respect des valeurs défendues par la CPS
- Résilience
- Sens aigu de la déontologie et de l'éthique
- Affabilité
- Sens aigu et avéré du service client

Modifications du descriptif de fonctions

De temps à autre, il peut se révéler nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de poste en raison de la nature évolutive du milieu de travail, et notamment de l'évolution technologique ou statutaire. La CPS est habilitée à apporter ces modifications le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont de la planification des résultats pour l'année considérée.